



ÉCOLE ALPHA

334, rue de l'Académie
Rosemère, Québec
J7A 3R9

Téléphone : 450 621-2400

alpha.cssmi.qc.ca

Programme Musical'pha

INSCRIPTION POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

En raison du contexte actuel de la pandémie, il est impossible de tenir une rencontre d'information avec parents en présentiel. Voici comment vous devrez procéder pour inscrire votre enfant pour la prochaine année scolaire :

- 1 Il est obligatoire, pour tous les parents, de visionner la vidéo de présentation du programme. Cette vidéo est disponible sur le site Web de l'école au alpha.cssmi.qc.ca, et ce, **du 25 janvier au 3 février 2021 uniquement.**
- 2 Au cours du visionnement de la vidéo, vous aurez de l'information sur la façon d'attester officiellement avoir regardé la vidéo afin de bien connaître la nature du programme. Il s'agit pour nous d'une "confirmation de présence". Il est donc important de regarder la vidéo en entier.
- 3 Vous pourrez par la suite remplir le formulaire d'inscription en ligne disponible sur le site Web de l'école. Ce formulaire doit être reçu au plus tard le **5 février 2021.**

Important : Le formulaire d'inscription de l'enfant sera valide uniquement si vous avez rempli le document confirmant que vous avez bien regardé la vidéo de présentation du programme.

CSSMI

Programme Musical'pha



UN PROGRAMME MUSICAL DE QUALITÉ

Réparti sur quatre ans, notre programme régional rassemble un peu plus d'une centaine d'élèves de la 3^e à la 6^e année autour d'une formation musicale intensive et complète ayant comme instrument principal le violon. Cette formation inclut également le chant choral, la flûte (soprano, alto, ténor et basse), la création, la littérature musicale, les instruments Orff, la théorie, le solfège, la dictée musicale et l'orchestre à cordes.

Encadrés par des enseignants spécialistes et des titulaires qualifiés et engagés, les élèves qui participent à notre programme musical poursuivent non seulement leur formation académique, mais développent également le sens de l'effort, la rigueur au travail, l'autonomie, la persévérance et le dépassement de soi.

Ainsi, au terme des quatre années, chaque élève aura reçu près de 1190 heures d'enseignement musical, auxquelles s'ajoutent de nombreux concerts et prestations.

LA MUSIQUE D'ENSEMBLE

L'enseignement collectif constitue l'approche pédagogique préconisée dans les cours de musique. Cette approche favorise la stimulation par les pairs et assure une dynamique motivante par son effet d'entraînement.

L'enseignement collectif traduit une dimension essentielle au programme de formation intensive de l'école Alpha. Il assure une cohérence pédagogique entre l'enseignement et l'importance attribuée à la musique d'ensemble. Les progrès obtenus dans ce domaine sont remarquables à chacune des représentations publiques offertes par les élèves.



REPRÉSENTATIONS PUBLIQUES

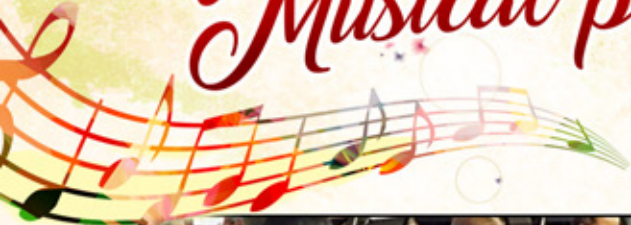
Les principales représentations publiques sont les concerts de Noël et de fin d'année, au mois de mai. Ces activités sont obligatoires et indispensables à la formation des élèves.

Les élèves du 3^e cycle du programme de formation musicale intensive sont appelés à jouer plus régulièrement en public lors d'occasions spéciales telles que des soirées-bénéfice, des concours, des tournées de promotion et autres.

À chacune des représentations publiques, les élèves du programme de formation musicale intensive ont la chance d'interpréter leurs pièces de répertoire accompagnés de musiciens professionnels. Ces expériences sont des plus stimulantes et motivantes et permettent d'éveiller chez les élèves la possibilité de poursuivre à moyen ou long terme leur formation musicale.



Programme Musical'pha



LE VIOLON

L'instrument principal du programme de formation musicale intensive est le violon. Cette discipline est enseignée collectivement à raison de 4 h 30 par semaine. Le violon favorise le développement moteur et la dextérité. Il développe aussi l'oreille, la mémoire, la concentration et la persévérance. Le déchiffrage, la technique instrumentale, l'interprétation des pièces de répertoire et la participation à des ensembles orchestraux sont les activités d'apprentissage concernées par ce volet.

LES ATELIERS

Les cours-ateliers offrent une formation théorique et auditive: la théorie, le solfège, la dictée, la création et la littérature musicale. L'élève y fait aussi l'apprentissage d'instruments complémentaires tels la flûte à bec et les instruments Orff. De plus, il apprend à utiliser les nouvelles technologies de l'information pour créer ses propres pièces musicales.

VOLET MUSICAL

Ce programme de formation musicale intensive a pour but de développer une plus grande aptitude à s'exprimer et à communiquer par la musique.

Afin de recevoir un plus grand nombre d'heures d'enseignement spécifique de la musique (7 heures en 3^e année et 9 heures en 4^e, 5^e et 6^e année), les élèves sont appelés à développer leurs compétences académiques dans un temps plus restreint. Les élèves doivent donc s'adapter à une organisation de classe différente et plus exigeante tant au niveau de l'horaire que du rythme de l'enseignement.



LE CHANT CHORAL

À raison de 2 heures par semaine en grand groupe, l'enseignement du chant choral offre à l'enfant une façon d'exprimer ses émotions en utilisant sa voix et son corps comme instruments. En plus de permettre à l'élève l'apprentissage du contrôle de la voix par la respiration, le chant choral permet de partager avec les autres le plaisir de chanter. Depuis 2016, l'acquisition d'un système d'enregistrement ajoute une aide précieuse à l'amélioration de l'interprétation de la musicalité. 2 h 30 par semaine sont attribuées à cette discipline.

**NOTRE
PROGRAMME MUSICAL
TRANSMET UN HÉRITAGE CULTUREL ET MUSICAL
D'UNE RICHESSE INESTIMABLE POUR LES ÉLÈVES
QUI ONT LE PRIVILÈGE D'EN FAIRE PARTIE.**

